

Torah	תורה	Lévitique 21 : 1 à 24 : 23
Haftarah	הפטרה	Ezéchiel 44 : 15 à 31
Brit 'Hadacha	הברית החדשה	Luc 11 : 1 à 12 : 59
		Luc 14 : 12 à 24
		Marc 2 : 18 à 28

Lévitique

21 : 1 L'Éternel dit aussi à Moïse : Parle aux Sacrificateurs, fils d'Aaron, et leur dis : Qu'aucun d'eux ne se contamine entre ses peuples pour un mort ;

21 : 2 Sinon pour son proche parent, qui le touche de près, savoir pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille, et pour son frère.

21 : 3 Et quant à sa soeur vierge, qui le touche de près, et qui n'aura point eu de mari, il se contaminera pour elle.

21 : 4 Étant mari il ne se contaminera point pour sa femme parmi son peuple, en se polluant.

21 : 5 Ils n'arracheront point les cheveux de leur tête pour la rendre chauve, et ils ne raseront point les coins de leur barbe, ni ne feront d'incision en leur chair.

21 : 6 Ils seront saints à leur Dieu, et ne profaneront point le nom de leur Dieu : car ils offrent les sacrifices de l'Éternel faits par feu, qui est la viande de leur Dieu c'est pourquoi ils seront très saints.

21 : 7 Ils ne prendront point une femme paillard, ou déshonorée ; ils ne prendront point aussi une femme répudiée par son mari : car ils sont saints à leur Dieu.

21 : 8 Tu feras donc que chacun d'eux soit saint, parce qu'ils offrent la viande de ton Dieu : ils te seront donc saints, car je suis saint, moi l'Éternel qui vous sanctifie.

21 : 9 Si la fille du Sacrificateur se souille en commettant paillardise, elle souille son père : qu'elle soit donc brûlée au feu.

21 : 10 Et le souverain Sacrificateur d'entre ses frères, sur la tête duquel l'huile de l'onction aura été répandue, et qui se sera consacré pour vêtir les saints vêtements, ne découvrira point sa tête, et ne déchirera point ses vêtements.

21 : 11 Il n'ira point vers aucune personne morte ; il ne se rendra point impur pour son père, ni pour sa mère ;

21 : 12 Et il ne sortira point du Sanctuaire, et ne souillera point le Sanctuaire de son Dieu : parce que la couronne, et l'huile de l'onction de son Dieu est sur lui. Je suis l'Éternel.

21 : 13 Il prendra pour femme une vierge.

21 : 14 Il ne prendra point une veuve ; ni une répudiée, ni une femme déshonorée, ni une paillard : mais il prendra pour femme une vierge d'entre ses peuples.

21 : 15 Il ne souillera point sa race entre ses peuples : car je suis l'Éternel qui le sanctifie.

21 : 16 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

21 : 17 Parle à Aaron, et lui dis : Si quelqu'un de ta postérité dans ses âges a quelque défaut en son corps, il ne s'approchera point pour offrir la viande de son Dieu.

21 : 18 Car aucun homme en qui il y aura quelque défaut n'en approchera ; savoir l'homme aveugle, ou boiteux, ou camus, ou qui aura quelque superfluité dans ses membres.

21 : 19 Ou l'homme qui aura quelque fracture aux pieds, ou aux mains.

21 : 20 Ou qui sera bossu, ou grêle, ou qui aura quelque suffusion en l'oeil, ou qui aura une gale sèche, ou une gale d'ulcère, ou qui sera rompu.

21 : 21 Nul homme donc de la postérité d'Aaron Sacrificateur en qui il y aura quelque défaut, ne s'approchera pour offrir les offrandes faites par feu à l'Éternel : il y a un défaut en lui, il ne s'approchera donc point pour offrir la viande de son

Dieu. 21 : 22 Il pourra bien manger de la viande de son Dieu, savoir des choses très saintes, et des choses saintes ;

21 : 23 Mais il n'entrera point vers le voile, ni ne s'approchera de l'autel, parce qu'il y a en lui une défectuosité, afin de ne souiller point mes Sanctuaires : car je suis l'Éternel qui les sanctifie.

21 : 24 Moïse donc parla ainsi à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël.

22 : 1 Puis l'Éternel parla à Moïse, en disant :

22 : 2 Dis à Aaron et à ses fils, quand ils auront à s'abstenir des choses saintes des enfants d'Israël, afin qu'ils ne profanent point le nom de ma sainteté dans les choses qu'eux-mêmes me sanctifient : Je suis l'Éternel ;

22 : 3 Dis-leur donc : Tout homme de toute votre postérité en vos âges qui étant souillé s'approchera des choses saintes que les enfants d'Israël auront sanctifiées à l'Éternel, cette personne-là sera retranchée de ma présence : Je suis l'Éternel.

22 : 4 Tout homme de la postérité d'Aaron étant lépreux, ou découlant, ne mangera point des choses saintes jusqu'à ce qu'il soit nettoyé : et celui aussi qui aura touché quelque homme souillé pour avoir touché un mort, et celui qui aura un flux de semence ;

22 : 5 Et celui qui aura touché quelque reptile dont il soit souillé, ou quelque homme par lequel il soit souillé, quelque souillure qui puisse être en lui,

22 : 6 La personne qui aura touché ces choses sera souillée jusqu'au soir, et ne mangera point des choses saintes, si elle n'a lavé sa chair avec de l'eau.

22 : 7 Ensuite, elle sera nette après le soleil couché ; et elle mangera des choses saintes : car c'est sa viande.

22 : 8 Il ne mangera point de la chair d'aucune bête morte d'elle-même, ou déchirée par les bêtes sauvages, pour se souiller par elle : Je suis l'Éternel.

22 : 9 Qu'ils gardent donc ce que j'ai ordonné de garder, et qu'ils ne commettent point de péché au sujet de la viande sainte, afin qu'ils ne meurent point, pour l'avoir souillée : Je suis l'Éternel qui les sanctifie.

22 : 10 Nul étranger aussi ne mangera des choses saintes : le forain logé chez le Sacrificateur, et le mercenaire, ne mangeront point des choses saintes.

22 : 11 Mais quand le Sacrificateur aura acheté quelque personne de son argent, elle en mangera : pareillement celui qui sera né dans sa maison : ceux-ci mangeront de sa viande.

22 : 12 Que si la fille du Sacrificateur est mariée à un étranger, elle ne mangera point des choses saintes, présentées en offrande élevée.

22 : 13 Mais si la fille du Sacrificateur est veuve, ou répudiée, et si elle n'a point d'enfants, étant retournée en la maison de son père, comme elle y demeurerait en sa jeunesse, elle mangera de la viande de son père : mais nul étranger n'en mangera.

22 : 14 Que si quelqu'un par ignorance mange d'une chose sainte, il ajoutera un cinquième par-dessus, et le donnera au Sacrificateur avec la chose sainte.

22 : 15 Et ils ne souilleront point les choses sanctifiées des enfants d'Israël, qu'ils auront offertes à l'Éternel.

22 : 16 Mais on leur fera porter la peine du délit, parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes : car je suis l'Éternel qui les sanctifie.

22 : 17 L'Éternel parla encore à Moïse, en disant :

22 : 18 Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et leur dis : Quiconque de la maison d'Israël, ou des étrangers qui sont en Israël, offrira son offrande, selon tous ses vœux, ou selon toutes ses offrandes volontaires, lesquelles on offre en holocauste à l'Éternel ;

22 : 19 Il offrira de son bon gré, un mâle sans tare, d'entre les vaches, ou d'entre les brebis, ou d'entre les chèvres.

22 : 20 Vous n'offrirez aucune chose qui ait quelque tare, car elle ne serait point agréée pour vous.

22 : 21 Que si un homme offre à l'Éternel un sacrifice de prospérités en s'acquittant de quelque vœu, ou en faisant quelque offrande volontaire, soit de boeufs, ou de brebis, ce qui sera sans tare sera agréé : il n'y doit avoir aucune tare.

22 : 22 Vous n'offrirez point à l'Éternel ce qui sera aveugle, ou rompu, ou mutilé, ou qui aura un porreau, ou gale sèche, ou gale d'ulcère, et vous n'en donnerez point pour le sacrifice qui se fait par feu sur l'autel à l'Éternel.

22 : 23 Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un boeuf, ou d'une brebis, ou d'une chèvre ayant quelque superfluité, ou quelque défaut dans ses membres mais ils ne seront point agréés pour le vœu.

22 : 24 Vous n'offrirez point à l'Éternel, et ne sacrifierez point en votre pays une bête qui ait les génitoires froissés, ou cassés, ou arrachés, ou taillés.

22 : 25 Vous ne prendrez point aussi de la main de l'étranger aucune de toutes ces choses, pour les offrir en viande à votre Dieu, car la corruption qui est en eux est une tare en elles : elles ne seront point agréées pour vous.

22 : 26 L'Éternel parla encore à Moïse, en disant :

22 : 27 Quand un veau, ou un agneau, ou une chèvre seront nés, et qu'ils auront été sept jours sous leur mère, depuis le huitième jour et les suivants, ils seront agréables pour l'offrande du sacrifice qui se fait par feu à l'Éternel.

22 : 28 Vous n'égorgeriez point aussi en un même jour la vache, ou la brebis, ou la chèvre, avec son petit.

22 : 29 Quand vous offrirez un sacrifice d'action de grâces à l'Éternel, vous le sacrifierez de votre bon gré.

22 : 30 Il sera mangé le jour même, et vous n'en réserverez rien jusqu'au matin : Je suis l'Éternel.

22 : 31 Gardez donc mes commandements, et les faites : Je suis l'Éternel.

22 : 32 Et ne profanez point le nom de ma sainteté, car je serai sanctifié entre les enfants d'Israël : Je suis l'Éternel qui vous sanctifie :

22 : 33 Et qui vous ai retirés du pays d'Égypte, pour vous être Dieu : Je suis l'Éternel.

23 : 1 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

23 : 2 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Les fêtes solennelles de l'Éternel, que vous publierez, seront de saintes convocations ; et ce sont ici mes fêtes solennelles.

23 : 3 On travaillera six jours, mais au septième jour, qui est le Sabbat du Repos, il y aura une sainte convocation : vous ne ferez aucune oeuvre, car c'est le Sabbat à l'Éternel, dans toutes vos demeures.

23 : 4 Et ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, qui seront de saintes convocations, que vous publierez en leur saison.

23 : 5 Au premier mois, le quatorzième jour du mois entre les deux vèpres, est la Pâque à l'Éternel.

23 : 6 Et le quinzième jour de ce même mois est la fête solennelle des pains sans levain à l'Éternel : vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours.

23 : 7 Le premier jour vous aurez une sainte convocation : vous ne ferez aucune oeuvre servile.

23 : 8 Mais vous offrirez à l'Éternel pendant sept jours des offrandes faites par feu, et au septième jour il y aura une sainte convocation : vous ne ferez aucune oeuvre servile.

23 : 9 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

23 : 10 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, et que vous en aurez fait la moisson, vous apporterez alors au Sacrificateur une poignée des premiers fruits de votre moisson.

23 : 11 Et il tournoiera cette poignée-là devant l'Éternel, afin qu'elle soit agréée pour vous : le Sacrificateur la tournoiera le lendemain du Sabbat.

23 : 12 Et le jour que vous ferez tournoyer cette poignée, vous sacrifierez un agneau sans tare, et d'un an, en holocauste à l'Éternel.

23 : 13 Et le gâteau de cet holocauste sera de deux dixièmes de fine farine, pétrie à l'huile, pour offrande faite par feu à l'Éternel en suave odeur : et son aspersion de vin sera la quatrième partie d'un Hin.

23 : 14 Et vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épi, jusqu'à ce propre jour-là, même jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre Dieu : c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, dans toutes vos demeures.

23 : 15 Vous compterez aussi dès le lendemain du Sabbat, savoir dès le jour que vous aurez apporté la poignée qu'on doit tournoyer, sept semaines entières.

23 : 16 Vous compterez donc cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine ; et vous offrirez à l'Éternel un gâteau nouveau.

23 : 17 Vous apporterez de vos demeures deux pains, pour en faire une offrande tournoyée, ils seront de deux dixièmes, et de fine farine, boulangés avec du levain : ce sont les premiers fruits à l'Éternel.

23 : 18 Vous offrirez aussi avec ce pain-là sept agneaux sans tare, et d'un an, et un veau pris du troupeau, et deux béliers, qui seront un holocauste à l'Éternel, avec leurs gâteaux, et leurs aspersions, des sacrifices faits par feu en suave odeur à l'Éternel.

23 : 19 Vous sacrifierez aussi un jeune bouc en offrande pour le péché, et deux agneaux d'un an pour le sacrifice de prospérités.

23 : 20 Et le Sacrificateur les tournoiera avec le pain des premiers fruits, et avec les deux agneaux, en offrande tournée devant l'Éternel : ils seront saints à l'Éternel pour le Sacrificateur.

23 : 21 Vous publierez donc en ce même jour-là que vous avez une sainte convocation ; vous ne ferez aucune oeuvre servile : c'est une ordonnance perpétuelle dans toutes vos demeures en vos âges.

23 : 22 Et quand vous ferez la moisson de votre terre tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point les épis qui resteront de ta moisson, mais tu les laisseras pour le pauvre, et pour l'étranger : Je suis l'Éternel votre Dieu.

23 : 23 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

23 : 24 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Au septième mois, le premier jour du mois il y aura repos pour vous, un mémorial de jubilation, et une sainte convocation.

23 : 25 Vous ne ferez aucune oeuvre servile, et vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par feu.

23 : 26 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

23 : 27 Pareillement en ce même mois, qui est le septième, le dixième jour sera le jour des propitiations : vous aurez une sainte convocation, et vous affligerez vos âmes, et vous offrirez à l'Éternel des sacrifices faits par feu.

23 : 28 En ce jour-là vous ne ferez aucune oeuvre : car c'est le jour des propitiations, afin de faire propitiation pour vous devant l'Éternel votre Dieu.

23 : 29 Car toute personne qui n'aura été affligée en ce propre jour-là, sera retranchée d'entre ses peuples.

23 : 30 Et toute personne qui aura fait quelque oeuvre en ce jour-là, je ferai périr cette personne-là du milieu de son peuple.

23 : 31 Vous ne ferez donc aucune oeuvre : c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges dans toutes vos demeures.

23 : 32 Ce vous est un Sabbat de Repos : vous affligerez donc vos âmes. Le neuvième jour du mois, au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre repos.

23 : 33 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

23 : 34 Parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Au quinzième jour de ce septième mois sera la fête solennelle des Tabernacles pendant sept jours, à l'Éternel.

23 : 35 Au premier jour il y aura une sainte convocation : vous ne ferez aucune oeuvre servile.

23 : 36 Pendant sept jours vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par feu : et au huitième jour vous aurez une sainte convocation, et vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par feu : c'est une assemblée solennelle : vous ne ferez aucune oeuvre servile.

23 : 37 Ce sont là les fêtes solennelles de l'Éternel, que vous publierez, pour être des convocations saintes, afin d'offrir à l'Éternel des offrandes faites par feu : savoir un holocauste, un gâteau, un sacrifice, et une aspersion ; chacune de ces choses en son jour :

23 : 38 Outre les Sabbats de l'Éternel, et outre vos dons, et outre tous vos voeux, et outre toutes les offrandes volontaires que vous présenterez à l'Éternel.

23 : 39 Et aussi au quinzième jour du septième mois, quand vous aurez recueilli le rapport de la terre, vous célébrerez la fête solennelle de l'Éternel pendant sept jours : le premier jour sera jour de repos ; le huitième aussi sera jour de repos.

23 : 40 Et au premier jour vous prendrez du fruit d'un bel arbre, des branches de palmier, et des rameaux d'arbres branchus, et des saules de rivière, et vous vous réjouirez pendant sept jours devant l'Éternel votre Dieu.

23 : 41 Et vous célébrerez à l'Éternel cette fête solennelle pendant sept jours en l'année : c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges ; vous la célébrerez le septième mois.

23 : 42 Vous demeurerez sept jours dans des tentes : tous ceux qui seront nés entre les Israélites demeureront dans des tentes.

23 : 43 Afin que votre postérité sache que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des tentes, quand je les retirerai du pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

23 : 44 Moïse déclara ainsi aux enfants d'Israël les fêtes solennelles de l'Éternel.

24 : 1 L'Éternel parla aussi à Moïse, en disant :

24 : 2 Commande aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile vierge pour le luminaire, afin de faire brûler les lampes continuellement.

24 : 3 Aaron les arrangera devant l'Éternel continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, hors du voile du Témoignage dans le Tabernacle d'assignation : c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges.

24 : 4 Il arrangera, dis-je, continuellement les lampes sur le chandelier pur, devant l'Éternel.

24 : 5 Tu prendras aussi de la fine farine, et tu en feras cuire douze tourteaux, chaque tourteau sera de deux dixièmes.

24 : 6 Et tu les exposeras devant l'Éternel par deux rangées sur la Table pure, six à chaque rangée.

24 : 7 Et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée, qui sera un mémorial pour le pain : c'est une offrande faite par feu à l'Éternel.

24 : 8 On les arrangera chaque jour de Sabbat continuellement devant l'Éternel, de la part des enfants d'Israël ; c'est une alliance perpétuelle.

24 : 9 Et ils appartiendront à Aaron, et à ses fils, qui les mangeront dans un lieu saint : car ils lui seront une chose très Sainte d'entre les offrandes de l'Éternel faites par feu ; c'est une ordonnance perpétuelle.

24 : 10 Or il arriva que le fils d'une femme Israélite, qui aussi était fils d'un homme Égyptien, sortit parmi les enfants d'Israël, et ce fils de la femme Israélite, et un homme Israélite se querellèrent dans le camp.

24 : 11 Et le fils de la femme Israélite blasphéma le nom de l'Éternel, et le maudit : et on l'amena à Moïse : or sa mère s'appelait Sélomith, fille de Dibri, de la Tribu de Dan.

24 : 12 Et on le mit en garde jusqu'à ce qu'on leur eût déclaré ce qu'ils en devraient faire selon la parole de l'Éternel.

24 : 13 Et l'Éternel parla à Moïse, en disant :

24 : 14 Tire hors du camp celui qui a maudit ; et que tous ceux qui l'ont entendu mettent les mains sur sa tête, et que toute l'assemblée le lapide.

24 : 15 Et parle aux enfants d'Israël, et leur dis : Quiconque aura maudit son Dieu, portera son péché.

24 : 16 Et celui qui aura blasphémé le Nom de l'Éternel, sera puni de mort : toute l'assemblée ne manquera pas de le lapider, on fera mourir tant l'étranger, que celui qui est né au pays, lequel aura blasphémé le Nom de l'Éternel.

24 : 17 On punira aussi de mort celui qui aura frappé à mort quelque personne que ce soit.

24 : 18 Celui qui aura frappé une bête à mort, la rendra vie pour vie.

24 : 19 Et quand quelque homme aura fait un outrage à son prochain, on lui fera comme il a fait.

24 : 20 Fracture pour fracture, oeil pour oeil, dent pour dent : selon le mal qu'il aura fait à un homme, il lui sera aussi fait.

24 : 21 Celui qui frappera une bête à mort, la rendra : mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à mort.

24 : 22 Vous rendrez un même jugement : vous traiterez l'étranger comme celui qui est né au pays : car je suis l'Éternel votre Dieu.

24 : 23 Moïse donc parla aux enfants d'Israël, qui tirèrent hors du camp celui qui avait maudit, et l'assommèrent de pierres : ainsi les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

Ezéchiël

44 : 15 Mais quant aux Sacrificateurs Lévitiques, enfants de Tsadok, qui ont soigneusement administré ce qu'il fallait faire dans mon Sanctuaire, lorsque les enfants d'Israël se sont éloignés de moi, ceux-là s'approcheront de moi pour faire

mon service, et se tiendront *prêts* devant moi pour m'offrir la graisse et le sang, dit le Seigneur l'Éternel.

44 : 16 Ceux-là entreront dans mon Sanctuaire, et ceux-là s'approcheront de ma table, pour faire mon service, et ils administreront soigneusement ce que j'ai ordonné de faire.

44 : 17 Et il arrivera que quand ils entreront aux portes des parvis de dedans, ils se vêtiront de robes de lin ; et il n'y aura point de laine sur eux pendant qu'ils feront le service aux portes des parvis de dedans, et plus en dedans.

44 : 18 Ils auront des ornements de lin sur leur tête, et des braies de lin sur leurs reins, et ne se ceindront point à l'endroit où l'on sue.

44 : 19 Mais quand ils sortiront au parvis de dehors, au parvis, *dis-je*, de dehors, vers le peuple, ils se dévêtiront de leurs habits, avec lesquels ils font le service, et les poseront dans les chambres saintes, et se revêtiront d'autres habits, afin qu'ils ne sanctifient point le peuple avec leurs habits.

44 : 20 Ils ne se raseront point la tête, ni ne laisseront point croître leurs cheveux, *mais* simplement ils tondront *leurs* têtes.

44 : 21 Pas un des Sacrificateurs ne boira du vin, quand ils entreront au parvis de dedans.

44 : 22 Ils ne prendront point pour femme une veuve, ni une répudiée : mais ils prendront des vierges, de la race de la maison d'Israël, ou une veuve qui soit veuve d'un Sacrificateur.

44 : 23 Et ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre la chose sainte et la chose profane, et leur feront entendre la différence qu'il y a entre ce qui est souillé et ce qui est net.

44 : 24 Et quand il surviendra quelque procès, ils assisteront au jugement, et jugeront suivant les droits que j'ai ordonnés : et ils garderont mes lois et mes statuts dans toutes mes solennités, et sanctifieront mes Sabbats.

44 : 25 *Pas un des Sacrificateurs n'entrera vers le corps mort d'aucun homme, de peur d'en être pollué* : toutefois ils se pollueront bien pour *leur* père, pour *leur* mère, pour *leur* fils, pour *leur* fille, pour *leur* frère, et pour *leur* soeur qui n'aura point eu de mari.

44 : 26 Et après que chacun d'eux se sera nettoyé, on lui comptera sept jours :

44 : 27 Et le jour qu'il entrera aux lieux saints, *savoir* au parvis de dedans pour faire le service aux lieux saints, il offrira un *sacrifice pour* son péché, dit le Seigneur l'Éternel.

44 : 28 Et *cela* leur sera pour héritage, *Ce sera moi qui serai* leur héritage, car vous ne leur donnerez aucune possession en Israël, et *ce sera moi qui serai* leur possession.

44 : 29 Ils mangeront donc les gâteaux et *ce qui s'offrira pour* le péché, et *ce qui s'offrira pour* le délit : et tout interdit en Israël leur appartiendra.

44 : 30 Et les prémices de tout ce qui est produit le premier en toutes choses, et de tout ce qui sera présenté en offrande élevée de toutes choses, d'entre toutes vos offrandes élevées, appartiendront aux Sacrificateurs : vous donnerez aussi les prémices de vos pâtes aux Sacrificateurs, afin qu'ils fassent reposer la bénédiction sur la maison de chacun de vous.

44 : 31 Les Sacrificateurs ne mangeront point de chair d'aucune bête morte d'elle-même, ni *rien* de déchiré, soit oiseau, soit bête à quatre pieds.

Luc

11 : 1 Et il arriva, comme il était en prière en un certain lieu, qu'après qu'il eut cessé de prier, quelqu'un de ses Disciples lui dit ; Seigneur, enseigne-nous à prier, ainsi que Jean a enseigné ses disciples.

11 : 2 Et il leur dit ; Quand vous prierez, dites ; Notre Père qui es aux cieux, Ton Nom soit sanctifié. Ton Règne vienne. Ta volonté soit faite en la terre comme au Ciel.

11 : 3 Donne-nous de jour à autre notre pain quotidien.

11 : 4 Et pardonne-nous nos péchés : car nous quittons aussi à tous ceux qui nous doivent. Et ne nous induis point en tentation, mais délivre-nous du Malin.

11 : 5 Puis il leur dit ; Qui sera celui d'entre vous, lequel ayant un ami qui aille à lui sur le minuit, et lui dise : *Mon* ami, prête moi trois pains :

11 : 6 Car un de mes amis m'est survenu en passant, et je n'ai rien pour lui présenter.

11 : 7 Et que celui qui est dedans réponde et dise ; Ne m'importune point : car ma porte est déjà fermée, et mes petits enfants sont avec moi au lit : je ne puis me lever pour t'en donner.

11 : 8 Je vous dis, qu'encore qu'il ne se lève point pour lui en donner à cause qu'il est son ami, il se lèvera pourtant à cause de son importunité, et lui en donnera autant qu'il en aura besoin.

11 : 9 Ainsi je vous dis ; Demandez, et il vous sera donné : cherchez, et vous trouverez : heurtez, et il vous sera ouvert.

11 : 10 Car quiconque demande, reçoit : et qui cherche, trouve ; et à celui qui heurte, il sera ouvert.

11 : 11 Que si un enfant demande du pain à quelqu'un d'entre vous qui soit son père, lui donnera-t-il une pierre ? ou s'il demande du poisson, lui donnera-t-il au lieu du poisson, un serpent ?

11 : 12 Ou s'il demande un oeuf, lui donnera-t-il un scorpion ?

11 : 13 Si donc vous qui êtes méchants, savez bien donner à vos enfants de choses bonnes, combien plus votre Père céleste donnera-t-il le Saint Esprit à ceux qui le lui demandent ?

11 : 14 Alors il jeta dehors un démon, qui était muet : et il arriva que quand le démon fut sorti, le muet parla : et les troupes s'en étonnèrent.

11 : 15 Et quelques-uns d'entre eux dirent ; C'est par Béelzébul, Prince des diables, qu'il jette les diables dehors.

11 : 16 Mais les autres pour le tenter, lui demandaient un signe du ciel.

11 : 17 Mais lui connaissant leurs pensées, leur dit ; Tout Royaume divisé contre soi-même sera réduit en désert ; et toute maison *divisée contre elle-même* tombe en ruine.

11 : 18 Que si satan est aussi divisé contre lui-même, comment subsistera son règne ? car vous dites que je jette hors les diables par Béelzébul.

11 : 19 Que si je jette les diables dehors par Béelzébul, vos fils par qui les jettent-ils dehors ? c'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

11 : 20 Mais si je jette les diables dehors, par le doigt de Dieu, certes le Règne de Dieu est parvenu à vous.

11 : 21 Quand un fort *homme* bien armé garde son hôtel, les choses qu'il a sont en sûreté.

11 : 22 Mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le surmonte, il lui ôte toutes ses armes auxquelles il se confiait, et fait le partage de ses dépouilles.

11 : 23 Celui qui n'est point avec moi, est contre moi ; et celui qui n'assemble point avec moi, disperse.

11 : 24 Quand l'esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux secs, cherchant du repos, et n'en trouvant point, il dit ; Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti.

11 : 25 Et y étant venu, il la trouve balayée et parée.

11 : 26 Alors il s'en va, et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, et ils entrent et demeurent là : de sorte que la dernière condition de cet homme-là est pire que la première.

11 : 27 Or il arriva comme il disait ces choses, qu'une femme d'entre les troupes éleva sa voix, et lui dit ; Bienheureux est le ventre qui t'a porté, et les mamelles que tu as tétées.

11 : 28 Et il dit ; Mais plutôt bienheureux *sont* ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent.

11 : 29 Et comme les troupes s'amassaient, il se mit à dire ; Cette génération est méchante ; elle demande un signe, mais il ne lui sera point donné d'autre signe, que le signe de Jonas le Prophète.

11 : 30 Car comme Jonas fut un signe à ceux de Ninive, ainsi le Fils de l'homme en sera un à cette génération.

11 : 31 La Reine du Midi se lèvera au *jour du Jugement* contre les hommes de cette génération, et les condamnera : parce qu'elle vint du bout de la terre pour entendre la sapience de Salomon : et voici, *il y a* ici plus que Salomon.

11 : 32 Les gens de Ninive se lèveront au *jour du Jugement* contre cette génération, et la condamneront, parce qu'ils se sont repentis à la prédication de Jonas : et voici, *il y a* ici plus que Jonas.

11 : 33 Or nul qui allume une chandelle, ne la met dans un lieu caché, ou sous un boisseau, mais sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

11 : 34 La chandelle du corps c'est l'oeil : si donc ton oeil est simple, tout ton corps aussi sera éclairé : mais s'il est mauvais, ton corps aussi sera ténébreux.

11 : 35 Regarde donc que la lumière qui est en toi ne soit des ténèbres.

11 : 36 Si donc ton corps est éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, il sera éclairé partout, comme quand la chandelle t'éclaire par sa lumière.

11 : 37 Et comme il parlait, un Pharisien le pria de dîner chez lui : et Jésus y entra, et se mit à table.

11 : 38 Mais le Pharisien s'étonna de voir qu'il ne s'était point premièrement lavé avant le dîner.

11 : 39 Mais le Seigneur lui dit ; Vous autres Pharisiens vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat : mais le dedans de vous est tout plein de rapine et de méchanceté.

11 : 40 Insensés, celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans ?

11 : 41 Mais plutôt donnez l'aumône de ce que vous avez, et voici, toutes choses vous seront nettes.

11 : 42 Mais malheur à vous, Pharisiens : car vous payez la dîme de la menthe, et de la rue, et de toute sorte d'herbage, et vous laissez en arrière le jugement et la charité de Dieu : il fallait faire ces choses-ci, et ne laisser point celles-là.

11 : 43 Malheur à vous, Pharisiens, qui aimez les premières séances dans les Synagogues, et les salutations dans les marchés.

11 : 44 Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites : car vous êtes comme les sépulcres qui ne paraissent point, en sorte que les hommes qui passent par-dessus n'en savent rien.

11 : 45 Alors quelqu'un des Docteurs de la Loi prit la parole, et lui dit ; Maître, en disant ces choses tu nous dis aussi des injures.

11 : 46 Et *Jésus lui* dit ; Malheur aussi à vous, Docteurs de la Loi, car vous chargez les hommes de fardeaux insupportables, mais vous-mêmes ne touchez point ces fardeaux de l'un de vos doigts.

11 : 47 Malheur à vous : car vous bâtissez les sépulcres des Prophètes, que vos pères ont tués.

11 : 48 Certes, vous témoignez que vous consentez aux actions de vos pères : car ils les ont tués, et vous bâtissez leurs sépulcres.

11 : 49 C'est pourquoi aussi la Sapience de Dieu a dit ; Je leur enverrai des Prophètes et des Apôtres, et ils en tueront, et en chasseront.

11 : 50 Afin que le sang de tous les Prophètes qui a été répandu dès la fondation du monde, soit redemandé à cette nation.

11 : 51 Depuis le sang d'Abel, jusqu'au sang de Zacharie, qui fut tué entre l'autel et le Temple : oui, je vous dis qu'il sera redemandé à cette nation.

11 : 52 Malheur à vous, Docteurs de la Loi ; parce qu'ayant retiré la clef de la science, vous-mêmes n'êtes point entrés, et vous avez empêché ceux qui entraient.

11 : 53 Et comme il leur disait ces choses, les Scribes et les Pharisiens se mirent à le presser encore plus fortement, et à lui tirer de la bouche plusieurs choses :

11 : 54 Lui dressant des pièges, et tâchant de recueillir captieusement quelque chose de sa bouche, pour avoir de quoi l'accuser.

12 : 1 Cependant les troupes s'étant assemblées par milliers, en sorte qu'ils se foulaient les uns les autres, il se mit à dire à ses Disciples ; Donnez-vous garde surtout du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie.

12 : 2 Car il n'y a rien de couvert, qui ne doive être révélé : ni rien de caché, qui ne doive être connu.

12 : 3 C'est pourquoi les choses que vous avez dites dans les ténèbres, seront ouïes dans la lumière : et ce dont vous avez parlé à l'oreille dans les chambres, sera prêché sur les maisons.

12 : 4 Et je vous dis à vous, mes amis ; Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne sauraient rien faire davantage.

12 : 5 Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui a la puissance, après qu'il a tué, d'envoyer dans la géhenne : oui, vous dis-je, craignez celui-là.

12 : 6 Ne donne-t-on pas cinq petits passereaux pour deux pites ? et *cependant* un seul d'eux n'est point oublié devant Dieu.

12 : 7 Tous les cheveux même de votre tête sont comptés ; ne craignez donc point ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

12 : 8 Or je vous dis, que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les Anges de Dieu.

12 : 9 Mais quiconque me reniera devant les hommes, il sera renié devant les Anges de Dieu.

12 : 10 Et quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné : mais à celui qui aura blasphémé contre le Saint Esprit, il ne lui sera point pardonné.

12 : 11 Et quand ils vous mèneront aux Synagogues, et aux Magistrats, et aux Puissances, ne soyez point en peine comment, ou quelle chose vous répondrez, ou de ce que vous aurez à dire.

12 : 12 Car le Saint Esprit vous enseignera dans ce même instant ce qu'il *vous* faudra dire.

12 : 13 Et quelqu'un de la troupe lui dit ; Maître, dis à mon frère qu'il partage avec moi l'héritage.

12 : 14 Mais il lui *répondit* ; Ô homme, qui est-ce qui m'a établi sur vous pour être votre juge, et pour faire vos partages ?

12 : 15 Puis il leur dit ; Voyez, et gardez-vous d'avarice : car encore que *les biens* abondent à quelqu'un, il n'a pourtant pas la vie par ses biens.

12 : 16 Et il leur dit cette parabole ; Les champs d'un homme riche avaient rapporté en abondance :

12 : 17 Et il pensait en lui-même, disant ; Que ferai-je, car je n'ai point où je puisse assembler mes fruits ?

12 : 18 Puis il dit ; Voici, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y assemblerai tous mes revenus et mes biens.

12 : 19 Puis je dirai à mon âme ; Mon âme tu as beaucoup de biens assemblés pour beaucoup d'années, repose-toi, mange, bois, et fais grande chère.

12 : 20 Mais Dieu lui dit ; Insensé, en cette même nuit ton âme te sera redemandée : et les choses que tu as préparées à qui seront-elles ?

12 : 21 Il en est ainsi de celui qui fait de grands amas de biens pour soi-même, et qui *n'est* pas riche en Dieu.

12 : 22 Alors il dit à ses Disciples ; À cause de cela je vous dis, ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez ; ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus.

12 : 23 La vie est plus que la nourriture, et le corps *est* plus que le vêtement.

12 : 24 Considérez les corbeaux, ils ne sèment, ni ne moissonnent, et ils n'ont point de cellier, ni de grenier, et cependant Dieu les nourrit : combien valez-vous mieux que les oiseaux ?

12 : 25 Et qui est celui de vous qui par son souci puisse ajouter une coudée à sa stature ?

12 : 26 Si donc vous ne pouvez pas même ce qui est très-petit, pourquoi êtes-vous en souci du reste ?

12 : 27 Considérez comment croissent les lis, ils ne travaillent, ni ne filent, et cependant je vous dis que Salomon même dans toute sa gloire n'était point vêtu comme l'un d'eux.

12 : 28 Que si Dieu revêt ainsi l'herbe qui est aujourd'hui au champ, et qui demain est mise au four, combien plus vous *vêtira-t-il*, ô gens de petite foi ?

12 : 29 Ne dites donc point ; Que mangerons-nous, ou que boirons-nous ? et ne soyez point en suspens :

12 : 30 Car les gens de ce monde sont après à rechercher toutes ces choses : mais votre Père sait que vous avez besoin de ces choses.

12 : 31 Mais plutôt cherchez le Royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

12 : 32 Ne crains point petit Troupeau : car le bon plaisir de votre Père a été de vous donner le Royaume.

12 : 33 Vendez ce que vous avez, et donnez *en l'aumône* : faites-vous des bourses qui ne s'envieillissent point ; et un trésor dans les cieus, qui ne défaille jamais, d'où le larron n'approche point, *et où* la tigne ne gâte rien :

12 : 34 Car où est votre trésor, là sera aussi votre coeur.

12 : 35 Que vos reins soient troussés, et vos chandelles allumées.

12 : 36 Et *soyez semblables* aux serviteurs qui attendent leur maître quand il retournera des noces : afin que quand il viendra, et qu'il heurtera, ils lui ouvrent aussitôt.

12 : 37 Bienheureux *sont* ces serviteurs que le maître trouvera veillants, quand il arrivera. En vérité je vous dis qu'il se troussera, et les fera mettre à table, et s'avançant les servira.

12 : 38 Que s'il arrive sur la seconde veille, ou sur la troisième, et qu'il les trouve ainsi *veillants*, bienheureux sont ces serviteurs-là.

12 : 39 Or sachez ceci, que si le père de famille savait à quelle heure le larron doit venir, il veillerait, et ne laisserait point percer sa maison.

12 : 40 Vous donc aussi tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez point.

12 : 41 Et Pierre lui dit ; Seigneur, dis-tu cette parabole pour nous, ou aussi pour tous ?

12 : 42 Et le Seigneur dit ; Qui est donc le dispensateur fidèle et prudent, que le maître aura établi sur toute la troupe de ses serviteurs pour *leur* donner l'ordinaire dans le temps qu'il faut ?

12 : 43 Bienheureux *est* ce serviteur-là que son maître trouvera faisant ainsi, quand il viendra.

12 : 44 En vérité, je vous dis, qu'il l'établira sur tout ce qu'il a.

12 : 45 Mais si ce serviteur-là dit en son coeur ; Mon maître tarde longtemps à venir, et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, et à manger, et à boire, et à s'enivrer.

12 : 46 Le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne l'attend point, et à l'heure qu'il ne sait point, et il le séparera, et le mettra au rang des infidèles.

12 : 47 Or le serviteur qui a connu la volonté de son maître, et qui ne s'est pas tenu prêt, et n'a point fait selon sa volonté, sera battu de plusieurs *coups*.

12 : 48 Mais celui qui ne l'a point connue, et qui a fait des choses dignes de châtement, sera battu de moins de coups : car à chacun à qui il aura été beaucoup donné, il sera beaucoup redemandé : et à celui à qui il aura été beaucoup commis, il sera plus redemandé.

12 : 49 Je suis venu mettre le feu en la terre : et que veux-je, s'il est déjà allumé ?

12 : 50 Or j'ai à être baptisé d'un Baptême ; et comment suis-je pressé jusqu'à ce qu'il soit accompli ?

12 : 51 Pensez-vous que je sois venu mettre la paix en la terre ? Non, vous dis-je : mais plutôt la division.

12 : 52 Car désormais ils seront cinq dans une maison, divisés, trois contre deux, et deux contre trois.

12 : 53 Le père sera divisé contre le fils, et le fils contre le père : la mère contre la fille, et la fille contre la mère : la belle-mère contre sa belle-fille, et la belle-fille contre sa belle-mère.

12 : 54 Puis il disait aux troupes : Quand vous voyez une nuée qui se lève de l'Occident, vous dites incontinent ; La pluie vient : et cela arrive ainsi.

12 : 55 Et quand *vous voyez* souffler le vent du Midi, vous dites qu'il fera chaud ; et cela arrive.

12 : 56 Hypocrites, vous savez bien discerner les apparences du ciel et de la terre : et comment ne discernez-vous point cette saison ?

12 : 57 Et pourquoi aussi ne reconnaissez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste ?

12 : 58 Or quand tu vas au Magistrat avec ta partie adverse, mets peine en chemin d'être délivré d'elle : de peur qu'elle ne te tire devant le juge, et que le juge ne te livre au sergent, et que le sergent ne te mette en prison.

12 : 59 Je te dis que tu ne sortiras point de là jusqu'à ce que tu aies rendu la dernière pite.

Luc

14 : 12 Il disait aussi à celui qui l'avait convié ; Quand tu fais un dîner ou un souper, n'appelle point tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes riches voisins ; de peur qu'ils ne te convient à leur tour, et que la pareille ne te soit rendue.

14 : 13 Mais quand tu feras un festin, convie les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles :

14 : 14 Et tu seras bienheureux de ce qu'ils n'ont pas de quoi te rendre la pareille : car la pareille te sera rendue en la résurrection des justes.

14 : 15 Et un de ceux qui étaient à table, ayant entendu ces paroles, lui dit ; Bienheureux sera celui qui mangera du pain dans le Royaume de Dieu.

14 : 16 Et Jésus dit ; Un homme fit un grand souper, et y convia beaucoup de gens.

14 : 17 Et à l'heure du souper il envoya son serviteur pour dire aux conviés ; Venez, car tout est déjà prêt.

14 : 18 Mais ils commencèrent tous unanimement à s'excuser. Le premier lui dit ; J'ai acheté un héritage, et il me faut nécessairement partir pour l'aller voir : je te prie, tiens-moi pour excusé.

14 : 19 Un autre dit ; J'ai acheté cinq couples de boeufs, et je m'en vais les éprouver : je te prie, tiens-moi pour excusé.

14 : 20 Et un autre dit ; J'ai pris une femme en mariage, c'est pourquoi je n'y puis aller.

14 : 21 Ainsi le serviteur s'en retourna, et rapporta ces choses à son maître. Alors le père de famille tout en colère, dit à son serviteur ; Va-t'en vite dans les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, et les impotents, et les boiteux et les aveugles.

14 : 22 Puis le serviteur dit ; Maître, il a été fait ainsi que tu as commandé, et il y a encore de la place.

14 : 23 Et le maître dit au serviteur ; Va dans les chemins et le long des haies, et *ceux que tu trouveras*, contrains-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie.

14 : 24 Car je vous dis qu'aucun de ces hommes qui avaient été conviés ne goûtera de mon souper.

Marc

2 : 18 Or les disciples de Jean et ceux des Pharisiens jeûnaient : et ils vinrent à Jésus, et lui dirent ; Pourquoi les disciples de Jean, et ceux des Pharisiens jeûnent-ils, et tes Disciples ne jeûnent point ?

2 : 19 Et Jésus leur répondit ; Les gens des noces peuvent-ils jeûner pendant que le nouveau marié est avec eux ? durant le temps qu'ils ont le nouveau marié avec eux, ils ne peuvent point jeûner.

2 : 20 Mais les jours viendront que le nouveau marié leur sera ôté, et alors ils jeûneront en ces jours-là.

2 : 21 Aussi personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux vêtement : autrement la pièce du drap neuf emporte du vieux, et la déchirure en est plus grande.

2 : 22 Et personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux : autrement le vin nouveau rompt les vaisseaux, et le vin se répand, et les vaisseaux se perdent : mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs.

2 : 23 Et il arriva que comme il passait par des blés un jour de Sabbat, ses Disciples en marchant se mirent à arracher des épis.

2 : 24 Et les Pharisiens lui dirent ; Regarde, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis les jours de Sabbat ?

2 : 25 Mais il leur dit ; N'avez-vous jamais lu ce que fit David quand il fut dans la nécessité, et qu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ?

2 : 26 Comment il entra dans la Maison de Dieu, au temps d'Abiathar, principal Sacrificateur, et mangea les pains de proposition, lesquels il n'était permis qu'aux Sacrificateurs de manger ; et il en donna même à ceux qui étaient avec lui.

2 : 27 Puis il leur dit ; Le Sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le Sabbat.

2 : 28 De sorte que le Fils de l'homme est Seigneur même du Sabbat.